



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 2 février 2024

Mise à jour des plans particuliers d'intervention (PPI) de l'Île-Longue et de la base navale de Brest : une procédure de consultation des maires est lancée sur les nouveaux périmètres élargis

Les plans particuliers d'intervention (PPI) de l'Île-Longue et de la base navale de Brest sont en cours de mise à jour. Ces documents, qui permettent notamment de définir le schéma d'alerte, le périmètre de protection, d'identifier les sites sensibles accueillant des populations fragiles (écoles, hôpitaux...) et de mettre en place des mesures de protection de la population en cas d'incident, font partie des plans d'urgence ORSEC (organisation de la réponse de sécurité civile) préfectoraux de protection de la population et de l'environnement.

Fruits de travaux engagés par les services de l'État, l'exploitant (Marine nationale) et les collectivités territoriales depuis plusieurs mois, cette mise à jour prévoit en particulier un élargissement du périmètre d'application du plan, conformément aux instructions ministérielles étendant aux sites militaires une zone PPI passant de 2 km à 5 km. Cette décision ne reflète pas d'une élévation du danger mais vise à optimiser la réactivité des pouvoirs publics et à mieux sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte. Pour mémoire, le dernier exercice simulant un accident théorique sur la base de l'Île-Longue, et impliquant les populations voisines, avait été mené les 23 et 24 novembre 2022 sur ces bases. Il avait donné lieu à une information publique préalable.

La consultation réglementaire concerne les maires des communes de Crozon, Roscanvel, Camaret sur Mer, Lanvéoc et Plougastel-Daoulas pour le PPI de l'Île-Longue et Brest, Plouzané, Guilers, Bohars et Roscanvel pour le PPI de la base navale. Cette première phase de

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

consultation des collectivités sera suivie par une consultation du public au printemps, avant que soit organisée une nouvelle distribution de comprimés d'iode élargie sur l'ensemble de ces communes.